L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, ne fasse savoir son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de quatre lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR VICKSBOURG,
Warrenton, Rodney, Natchez et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur fin marcheur **KENTUCKIAN,** capitaine RICHARD JACKSON, est prêt à recevoir du fret, et sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

29 sept. REYNOLDS, BYRNE & Co.

Avis est donné par les propriétaires et agents de ce bateau-à vapeur, qu'ils ne sont pas responsables des espèces, lingots, billets de banque, vaisselle d'argent ou d'or, bijoux et autres articles de prix, qui pourront être chargés à bord; et qu'en outre, le capitaine, non plus qu'aucun officier du bateau, n'est autorisé à recevoir de tels articles, tous les paquets ou lettres qui les contiennent et qui seraient remis à la charge du capitaine ou de tout autre officier, ou d'un matelot, devant l'être aux risques du propriétaire.

POUR CHARLESTON.

La belle goëlette, **ADVANCE,** capitaine JOY, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous le plus prompt délai, pour le reste du fret, ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, vis-à-vis des Magasins Bleus, ou à

29 sep J. W. ZACHARIE & Co.

A VENDRE, OU A FRETER

Le navire fin voilier **JAMES M.,** du port de 304 tonneaux, sera prêt à recevoir son chargement dans quelques jours, s'adresser à

24 sept J. W. ZACHARIE & CO.

POUR CHARLESTON—4 à 500 barils peuvent être pris à fret pour compléter le chargement d'un beau **BRICK,** moyennant qu'on s'adresse sur le champ, à

29 sept J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BALTIMORE.

Le beau brick fin voilier doublé et chevillé en cuivre **MARGARET,** capt. SCUDER, partira sans délai. Pour fret de quelques colis et d'un chargement sur le pont, ou pour passage, s'adresser à bord, ou bien à

6 sept STETSON & AVERY.

ON DEMANDE

Un bon navire, d'environ 250 tons, s'adresser à J. MAGER,

6 sept rue St. Louis.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraiche est aujourd'hui de $6, 25 par baril: d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 41 onces de pain pour un sou.

8 oct D. PRIEUR, Maire.

AVIS.—Les soussignés ont formé à dater du 1er. Octobre courant, une société sous la raison de *N. Durel* et *St.-Victor,* pour continuer le commerce de grocerie déjà commencé par *N. Durel.* On trouvera constamment dans leur magasin, rue Bienville, No. 15, un assortiment complet de tout ce qui appartient à ce genre de commerce.

NEUVILLE DUREL.

8 oct—3 VR ST. VICTOR.

EN débarquement du navire Seine, venant de Liverpool, 6300 ardoises (Duchess) 12; 3200 do. (Countess) 20×10, à vendre par [8 oct] T. NICHOLET & Co.

CIRE, BŒUF du Missouri, à vendre par

8 oct. J. MAGER.

VIN DE MALAGA *de la marque de* "GEO. LORING & Co."—Le soussigné offre à vendre du vin de Malaga doux et sec, importé directement, et ayant droit au drawback:

200 tierçons, cerclés en fer, vin sec.
285 barillets do. do. do. do.
100 demi do. do. do. do. do.
100 tierçons cerclés en bois, vin doux.
300 do. cerclés en fer do. do.
355 barillets do. do. do. do.
100 demi do. do. do. do. do.

W. G. HEWES,

1er. oct. Rue du Camp, No. 9.

CABRIOLETS DE 2ème. MAIN.—Le soussigné offre à vendre à bon compte, *DEUX CABRIOLETS* en bon état;—DE PLUS: plusieurs voitures élégantes.

☞ Il entreprend toute sorte de raccommodage.

M. WALTON,

1er. oct. Nos. 12 et 14, rue de la Douane.

PIANOS SUPERBES, *d'un nouveau genre et garantis.*—Reçu de Leipzic *via* Hambourg par le navire James M.

1 piano à la giraffe, à 5 pédales, de bonté égale à une élégance non atteinte jusqu'ici, propre à contenter le connaisseur le plus difficile, par la qualité de ses sons harmonieux, pleins et ronds, comme aussi à former un ornement splendide dans un salon richement décoré. Ce piano est de la fabrique de Messrs. Breitkopf & Hartel de Leipzic, maison dont l'existence date depuis 75 ans, ancienneté qui devient un garant de la satisfaction entière que cette maison a dû donner à ses commettans en tous temps.

3 pianos à pieds d'X de la même fabrique, très élégans et d'une qualité de son supérieure.

2 caisses de musique, pour piano, flûte, violon, cor, basson &c. &.

En magasin, d'importations antérieures:

2 pianos quarrés de la fabrique de J. Pleyel & co. de Paris avec sommier en fer et double table d'harmonie, il serait superflu de faire l'éloge de ces instrumens puisqu'ils sont déjà si avantageusement connus dans cette ville.

3 pianos quarrés de Vienne de la fabrique de Stein.

3 do. de New-York de la fabrique Geib, faits sur un nouveau plan, avec sommier en fer, garantis de tenir parfaitement l'accord.

De plus une grande quantité d'instrumens à cordes et à vent, musique pour do. &c. &c.

Tous ces objets seront vendus à des prix très modérés et à des termes convenables aux acquéreurs, chez

E. JOHNS & CO.

29 sep. 113 rue de Chartres.

SANGSUES.—5000 belles sangsues, nouvellement reçues et à vendre à la pharmacie de J. MICHINARD,

24 sept. Encoignure Condé et St.-Philippe.

BILLET PERDU.

IL a été perdu, par un père de famille qui n'est pas heureux, une somme de $100, en un seul billet. Une récompense d'un quart de cette somme, ou de la moitié si on l'exige, est offerte à celui qui remettra le billet subire au du *Courrier,* rue de Chartres, No. 80. 24 sept.—3

DAMEJEANNES.—2,000 dameannes maintenant en débarquement du navire *James M.,* à vendre par,

24 sept J. W. ZACHARIE & CO.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Succession de feu Edelmone Cabrera.*—Vente par le Register des Testamens.—En vertu d'un décret de l'honorable Cour des Preuves, sera exposé en vente, au café de Hewlett, mardi le 25 de novembre 1831, à midi, pour compte de la dite succession, les 18 lots de terre suivans, situés sur la gauche du chemin du bayou en allant vers le dit bayou, et faisant face, partie au dit chemin, et partie au chemin de Milne qui a 50 pieds de large; tous les dits terrains bornés du côté d'en haut par la propriété Mendez et du côté d'en bas par celle de Milne. Ces terrains seront vendus conformément au plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général de l'état, lequel sera exposé à la bourse jusqu'au jour de la vente et sera après déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire public, devant qui les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs.

LE LOT No. 1, ayant 56 pieds 3 pouces de face au chemin de Milne, sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné par le lot No. 2 et dans la profondeur par Mendez.

LE LOT No. 2, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 1, de l'autre côté par le No. 3 et derrière par Mendez.

LE LOT No. 3, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 2, de l'autre côté par le No. 4, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 4, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 3, de l'autre par le No. 5, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 5, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 4, de l'autre par le lot No. 6, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 6, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le No. 5, de l'autre par le No. 7, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 7, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le No. 6, de l'autre par le No. 8, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 8, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le No. 7, de l'autre par le No. 9, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 9, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côte par le No. 8, de l'autre par le No. 10, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 10, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le No. 9, de l'autre par le No. 11, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 11, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le No. 10, de l'autre par le No. 12, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 12, ayant 57 pieds de face au même chemin, sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 11, de l'autre par les lots No. 13, 17 et 18, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 13, ayant 40 pieds de face au même chemin, sur 80 pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 12, de l'autre par le No. 14, et derrière par le No. 17.

LE LOT No. 14. Ayant 40 pieds de face au même chemin, sur 80 pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 13, de l'autre par les Nos. 15 et 16, et derrière par le No. 17.

LE LOT No. 15, formant l'encoignure du dit chemin et du chemin du bayou, ayant 100 pieds de face au premier, 40 pieds de face au second, et borné d'un côté par le No. 14 et de l'autre par le No. 16.

LE LOT No. 16, ayant 40 pieds de face au chemin du bayou, sur 100 pieds de profondeur, borné d'un côté par le No. 15, de l'autre par le No. 17, et derrière par le No. 14.

LE LOT No. 17, ayant 57 pieds 3 pouces de face au chemin du bayou sur 180 pieds de profondeur, borné d'un côté par le No. 16, de l'autre par le No. 18, et derrière par le No. 12, avec la maison et les autres édifices qui s'y trouvent.

LE LOT No. 18, ayant 30 pieds de face au chemin du bayou sur 180 de profondeur, borné d'un côté par le No. 17, de l'autre par Mendez, et derrière par le No. 12.

CONDITIONS: 1 dixième comptant et le reste en 3 termes égaux de 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque sur les dits terrains.

Par ordre de la cour,

1 oct. MARTIN BLACHE Régister.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens*—Mardi 1er novembre j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Margaret Duffin, les esclaves suivans, savoir:

Melissa, negresse âgée d'environ 28 ans, avec ses 2 enfans nommés Daniel, mulâtre âgé d'environ 5 ans et George âgé de 16 mois,

Lewis, nègre âgé d'environ 22 ans,

Sarah, négresse âgée d'environ 21 ans,

Said, négresse âgée d'environ 16 ans.

Conditions, moitié comptant et la balance à 6 mois, de crédit, en billets endossés à satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour.

1 oct MARTIN BLACHE—*register.*

N. B. Les actes de vente seront passés par devant W. Christy, Not. Pub. aux fais des acquéreurs.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens*—Jeudi 3 Novembre j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Joseph Mathews, les esclaves suivans, savoir:

Charlotte, négresse âgée d'environ 30 ans, cuisinière et blanchisseuse,

Henriette, négresse âgée d'environ 24 ans, cuisinière et blanchisseuse,

George nègre âgé d'environ 14 ans.

Conditions, un tiers comptant, un tiers à 6 mois un tiers à 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du curateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement

Par ordre de la Cour.

1 oct MARTIN BLACHE, register.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant C. Pollock not. pub. aux frais des acquéreurs.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens*—Vendredi 4 Novembre 1831 j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Jeanne Gracieuse Boudinier f. de c. l.

Une négresse nommée Flora âgée d'environ 60 ans.

Une négresse nommée Mary âgée d'environ 40 ans.

Une négresse nommée Sully âgée d'environ 20 ans, maladive ayant une fistule à la tête.

Un nègre nommé Lock âgé d'environ 17 ans ayant l'habitude d'aller marron.

Conditions 6 et 12 mois, en deux termes égaux, billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour

1 oct MARTIN BLACHE—register.

N. B. Les actes de vente seront passes par devant Théodore Seghers notaire public aux frais des acquéreurs.

CONFITURES, Jus de Citron, et Tabac en feuilles, véritable *vuelta abajo* de première qualité, en débarquement de la goëlette Tita, et à vendre par

VICTOR DE LA COVA,

29 sept rue St. Louis, No. 45.

LE soussigné a reçu par les navires Louisiana et De Witt Clinton, des courtepointes, do. à picots, des flanelles; coton croisé couleurs à la mode; Imitation mérinos, jupes, mansouc, percales, gingas, coutils à matelats, et différens autres articles. JOSEPH. SPRENGER,

23 sep Rue de Chartres.

ANIMAUX ÉPAVES.

LE public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de Mr. *Ludger Fortier,* les animaux suivans:

Une jument alezan, ayant une étoile filante au front, les quatre pieds blancs, marquée à l'épaule gauche H A, et à la cuisse droite une marque espagnole.

Un mulet noir, marqué sur les deux épaules R L, ayant sur la cuisse gauche une marque espagnole.

Une vache rouge et blanche, les oreilles coupées, sans marque.

Une **VACHE** sagne, ayant les cornes ouvertes et les oreilles coupées, sans marque.

☞ Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux, sont priées de les réclamer et de payer les frais de savanne et d'imprimerie. Si huit jours après la dernière publication, ces animaux n'étaient pas réclamés, ils seront vendus le dit jour, sur les lieux, à 4 heures de l'après-midi, conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, 24 *Sept.* 1831.

GL. DESCHAPELLES,

1er. Oct.—3, 1ps. Syndic.

ANIMAUX ÉPAVES.

Le public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de Mr. Ludger Fortier, les animaux suivans:—

Une *MULE* blanche, marquée aux cuisses d'une étampe espagnole;

Une *MULE* sagne, ayant une marque espagnole à la cuisse gauche;

Une *JUMENT* blanche, sans marque;

Une *JUMENT* rouge, ayant une étoile au front, marquée à la cuisse gauche E C et à la droite C H;

Une *JUMENT* noire, ayant un pied de derrière blanc, sans marque.

☞ Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux sont priées de les réclamer, et de payer les frais de savanne et d'impression. Si huit jours après la dernière publication, (qui se trouve vendredi, 14 octobre) ces animaux n'étaient pas réclamés, il seront vendus le dit jour, sur les lieux, à 4 heures de l'après-midi, conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, 20 *sept.*

G. DESCHAPELLES,

24 sept.—3 1ps Syndic

ANIMAUX EPAVES.

LE public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de Mr. Ludger Fortier, les animaux suivans:

Un *CHEVAL* sous poil alezan, ayant le front blanc, les quatre pieds ferrés, sans marque;

Un *CHEVAL* alezan brûlé, le front et un pied de derrière blancs, sans marque;

Un *CHEVAL* bay, sans marque;

Un *CHEVAL* bay, le front et les deux pieds de derrière blancs, marqué M à l'epaule gauche;

Un *CHEVAL* bay, une étoile au front, les deux pieds de derrière blancs, sans marque;

Un *CHEVAL* sagne, l'œil gauche crevé, une étoile filante au front, les quatre pieds blancs, et marqué L à l'epaule gauche;

Un *CHEVAL* blanc, marqué a la cuisse droite C P;

Un *CHEVAL* rouge, une raie blanche au front, marque à l'épaule droite L D;

Une *JUMENT* sous poil alezan, une étoile au front, sans marque;

Une *JUMENT* sous poil alezan, le front blanchâtre, marqué J B S;

Un *CHEVAL* blanc, marqué M à la cuisse droite;

Un *MULET* rougeâtre, ayant une marque espagnole à la cuisse gauche;

Un *MULET* sagne, le bout de l'oreille droite coupé, ayant une marque espagnole à la cuisse gauche;

Un *MULET* rouge, les deux bouts des oreilles coupés, marqué à la cuisse droite L A, et à la gauche une marque espagnole;

Un *CHEVAL* rouge, le front et les quatre pieds blancs, ayant une marque espagnole à la cuisse gauche;

☞ Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux sont priées de les réclamer, et de payer les frais de savanne et d'impression. Si huit jours après la dernière publication (qui se trouve le mercredi, 12 octobre) ces animaux ne sont pas réclamés, ils seront vendus le dit jour, sur les lieux, à quatre heures de l'après-midi, conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, le 15 septembre 1831.

GL. DESCHAPELLES,

22 sept—3 syndic.

LE soussigné offre à vendre, dans son magasin, rue du Canal, No. 9,

30 barillets salpêtre raffiné; 50 sacs piments de la Jamaïque; 25 barillets gingembre en poudre; 40 barillets tabac manufacturé; 2 pipes vin du Pic de Ténérif; 5 tierçons vin de Madère; 400 feuilles de zinc; 2 boucauts ancres en fer; 25 barillets clous à bardeaux; 10 douzaines haches étroites, acier fondu, de Corbetts; 112 grilles pour cheminées; 37 douzaines pioches; 17 caisses vis de différentes grandeurs; 40 ballots toile de Russie; 6 malles mouchoirs madras; 5 caisses bougies.

1er. oct. W. G. HEWES.

ECOLE DE DANSE.
RUE ST-LOUIS, N°. 121.

M. E. BERTUS, a l'honneur d'informer le public, qu'il fera l'ouverture de son Ecole de Danse le 3 octobre prochain; ses classes auront lieu le matin de 6 heures à neuf; et le soir de 6 heures à dix. Il se transportera au domicile des personnes qui désireront des leçons particulières.

Trois jours de la semaine seront consacrés aux leçons des demoiselles, et les trois autres jours aux jeunes gens; le prix des leçons en classe est de six piastres par mois.

1er oct—2

AUENDRE.—Quelques exemplaires de l'Histoire de la Louisiane, par Gayaré.

E. JOHNS & Co.

29 sept rue de Chartres, No. 113

LE soussigné vient de recevoir mille belles DENTS d'homme, qu'il offre de poser par une, ou par jeux complets à ceux qui peuvent en avoir besoin.

22 sep—30 A. L. PLOUGH

IL a été perdu par le soussigné un CERTIFICAT, de douze actions de la Compagnie d'Assurance des Négociants, portant le No 106. Les personnes qui pourraient l'avoir trouvé sont priées de le remettre au bureau de la compagnie

13 sept—3, 1pm E. BERTUS.

80,000 BRIQUES à vendre par les soussignés, en débarquement du navire *Aimable Créole,* vis-à-vis la *rue Jefferson.*

8 sept PERRET & CHARBONNET.

CAFÉ ET CIGARRES.—80 barils et 106 sacs café de première qualité, et 14 milliers cigarres, récemment reçus, à vendre par

15 sept J. W. ZACHARIE & Co.

BILLETS D'ENTERREMENT,

A VENDRE à l'imprimerie de cette feuille. On pourra en faire imprimer avec les noms &c. en s'adressant seulement une heure d'avance. 13 septembre.

DEMANDE D'APPRENTIS.

UN ou deux enfans de dix à douze ans, trouveraient à s'engager pour apprendre le métier d'imprimeur. Les conditions seront avantageuses; s'adresser au bureau de cette feuille.

13 septembre.

500 ROULEAUX corde d'emballage du Kentucky, à vendre par

3 sept STETSON & AVERY.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Percy Frères contre *Mlle. M. Castelin, f. c. c.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 20 octobre courant, à 4 heures de l'après-midi, au Principal, 3 matelats, 2 tables à cartes et un petit sopha, saisis dans l'affaire ci dessus.

8 oct L. DAUNOY, Marhl.

Pablo Larin contre *Alvina.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 21 octobre courant, à 4 heures de l'après-midi, au Principal, 3 chaises, 2 tables et plusieurs ustensiles de cuisine, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

8 oct. Marshal.

L. Ximeno vs. *M Drouet f. de c. l. le même* vs *le même.*

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hn. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi 15 octobre prochain, à 4 heures, au Principal, une quantitée de meubles, consistant en chaises, tables, armoires et divers autres articles, saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY,

6 oct Marshal.

J. S. David vs. *J. Fenzy, le Maire, Alderman* vs. *le même, Jean Morney* vs. *le même.*

EN vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente un cheval, une charrette et le travail d'un nègre, à la Bourse Hewlett, le Samedi 15 octobre prochain, à midi, pour un terme suffisant pour payer les frais de ce procès. L. DAUNOY,

6 oct Marshal.

$20 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne de chez la soussignée le mardi 13 Septembre dernier, une mulâtresse nommée **SALLY,** âgée de 22 ans, le teint clair, nez retroussé, ayant une cicatrice au côté gauche de la lèvre supérieure, elle est forte, mais de petite taille, parle Anglais, Français et Espagnol; elle est cirée de cette ville, et est bien connue ayant été louée pendant deux ans au café à l'encoignure des rues Bourbon et Orléans.

La récompense offerte sera payée à quiconque logera la dite mulâtresse dans une des geôles de cet Etat. MIMI BOULARD,

6 oct—3 *rue du Quartier No. 89.*

$5 DE RÉCOMPENSE.

Il s'est absenté depuis le 21 d'août dernier, un jeune nègre âgé de 11 à 12 ans, nommé **JAMES** ou **WILLIAMS,** d'une forte complexion, ayant la peau rougeâtre, les yeux gros, les lèvres épaisses particulièrement celle inférieure, parlant les deux langues, et s'exprimant lentement, il est très facile de le reconnaître en regardant ses mains, qui ont beaucoup de verrues. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque l'arrêtera et le conduira dans une des geôles de cet état, ou chez son maître le soussigné, rue des remparts entre les rues du Bayou et du Quartier.

1 oct—3. CHATRY.

AVIS.—Danois, Espagnols, Mexicains, et Colombiens, à vendre par,

VICTOR DE LA COVA,

20 sept.—4 rue St. Louis, No. 45.

EN déchargement du navire *Chester,* charrettes, drays, brouettes et roues, à vendre par

20 sept SAM. C. BELL.

REÇU *par le brick Treaty,* de Philadelphie, 30 caisses chapeaux d'hommes, qualités assorties, à vendre par

20 sept SAM. C BELL.

BEURRE FRAIS.—117 *jattes Beurre frais* de 20 liv. chaque, à l'usage des familles, en débarquement du bateau à-vapeur Paul Clifford, venant de Cincinatti, à vendre par

STETSON & AVERY.

13 sept Rue du Camp.

A LOUER.

Une petite **MAISON A ÉTAGE,** sise sur un vaste emplacement, rue de l'Esplanade, encoignure Bourgogne, maintenant occupée par le docteur Dubusson: S'adresser à

G. MONTAMAT,

8 sept Rue Ste.-Anne, No. 51.

AVIS.—Le DR. PLOUGH *chirurgien dentiste,* informe le public qu'il demeure pour quelques jours seulement, à l'hôtel de Madame Fox, rue de Chartres, No. 49. 24 sept.—4

VIN, EAU-DE-VIE &CT.

A vendre en débarquement du brick *Aimable Marie,* venant de Bordeaux:

172 Barriques vin Montferrand, Médoc, &c.
27 demis barriques vin blanc.
1050 caisses vin Médoc, St. Julien et autres.
50 paniers Champagne.
12 pipes eau-de vie 4ème. preuve.
300 *paniers ansette.*
15 caisses cire blanche.

Et par d'autres navires:

250 barriques vin rouge, divers crus.
30 do. do. Haut Barsac,
Vinaigre, &c. P. E. SORBÉ,

13 sept. Rue Royale, No. 118

DEMANDE.—Un elève en pharmacie bien recommandé, trouvera à s'employer en s'adressant chez le soussigné, FORESTIER,

17 sept Pharmacien.

VIEUX VIN DE BORDEAUX, à vendre par

15 sep. J MAGER.

FARINE fraîche inspectée et de marques très réputées, convenable pour les boulangers et pour les familles, à vendre par

13 sept. STETSON & AVERY.

16 BARILS HUILE DE LIN, en debarquement et à vendre par

13 sept STETSON & AVERY.

GRAISSE, Langues de Buffle, &c. 130 frequins graisse fraiche; 32 demi-baril bœuf *mess,* à l'usage des familles; quelques douzaines de langues de buffle: Aussi, quatre paires roues de charettes assorties, de Philadelphie, à vendre par,

DUCROS & MORPHY,

10 sept. rue de la Levée, No. 15.

TRAITES sur Paris et New-York, à vendre par F. PERRET,

3 sept. Rue Toulouse, No, 62.

AVIS.—Les soussignés ayant formé une société, sous la raison de *Ducros & Morphy,* préviennent leurs amis et le public qu'ils ont en leur magasin, No. 13, rue de la Levée, vis-à-vis la Douane, un assortiment complet de GROCERIES, vins et liqueurs &c. qu'ils vendront aux prix les plus modérés.

Ls ALFRED DUCROS.

1 sep—6] ERNEST MORPHY.

CHAUX de Thomastown—300 barils chaux de Thomastown, en bon ordre, en débarquement du brick Hazard, pour vendre à bord,—s'adresser à

1er. sept. STETSON & AVERY.

CHANDELLES—50 boites blanc de baleine, 4s. 5s. et 6s., en débarquement du brick Hazard, à vendre par

1er. sept. STETSON & AVERY.

SUCRE *première qualité,* à vendre par

15 sep. J. MAGER.

CORDE D'EMBALLAGE.—175 rouleaux corde d'emballage, reçu par le bateau à vapeur Huntsville, à vendre par,

22 sept. STETSON & AVERY.

300 BARILS FARINE inspectée, à vendre par le soussigné

4 oct. FORESTIER, Pharmacien.

Changement de Domicile.

J. MICHINARD,

PHARMACIEN-DROGUISTE,

A l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté son établissement à l'encoignure des rues Condé et St. Philippe.

On trouvera chez lui, comme par le passé, toute espèce de médicaments soit simples ou composés. 3 sept—12

A vendre pour clore un envoi:—

15 liv. Scamonée d'Alep.
20 do. Gomme élemy.
15 do. Gomme assafœtida.
15 do. Gamme de Jamahaca.
15 do. Gomme de Myrrh.
20 do, Cantharides.
80 do. Mercure.
15 do. Eponge fine.

Racine d'oris, essence de bergamote, de citron et de thym.

Les articles ci-dessus seront vendus à bon marché. P. DUCONGE.

28 juillet au coin des rues Chartres & Conti.

LES soussignés ont reçu par le navire Henry Astor et divers autres arrivages, les articles suivants qu'ils vendront à des prix modérés.

Extrait alcoolique de salsepareille, do. douce amère, do. absynthe, do. ellébore, do. stramonium, racine de ratanhie, fleurs de coquelicot, roses des provins, fleur des tillieuls, Centaurée, racine de guimauve, do. valeviaine, do gentiane, tamis à tambour assortis, fourneaux à réverbère, 300 bouteilles sirop de calebasse, 10 barrils de tamarin frais.

F. ORIOL & CO.

Encoignure des rues Dumaine et Condé.

10 *juin.*

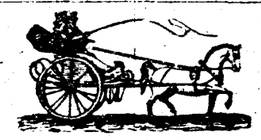

LE soussigné a reçu dernièrement par le navire Russell, deux barrouches légères, une pour un seul cheval, et l'autre pour un ou deux chevaux, venant de la manufacture de Brewster & Colis, à New-Haven, (Connec.) Il a aussi des voitures, barrouches et cabriolets de toutes descriptions; un joli tilbury, et plusieurs cabriolets et tilburys en seconde main.

M. WALTON,

6 sept Nos. 12 et 14, rue de la Douane.

LE soussigné offre à vendre trois jolis Cabriolets de Philadelphie; deux ont des harnais pour atteler deux chevaux l'un devant l'autre. Aussi une excellente voiture. On trouvera dans son magasin un grand nombre de barouches, voitures, cabriolets, &c. &c.: ces objets, d'un prix médiocre, seront vendus à des conditions avantageuses. M. WALTON.

N. B. Il se chargera de toutes sortes de raccommodages, qu'il exécutera avec goût et promptitude. 30 juillet.

CHAPEAUX BLANCS, SOULIERS & ESCARPINS.

Le soussigné, dont le magasin est situé rue de la Levée, No. 88, deuxième porte après le coin de la rue Jefferson, vient de recevoir par les navires Kentucky et Bolivar, un assortiment de jolis chapeaux lisses de toutes nuances, souliers légers, escarpins &c. convenables pour la saison.

6 août MALCOM & McCALLUM.

MAQUEREAUX & MORUES.—Maquereaux en barillets et Morues de bonne qualité, à vendre par

9 août STETSON & AVERY.

VIN DE MADERE.—Quelques quarts de pipes vin de Madère, bonne qualité, à vendre par WM. G. HEWES.

GRAISSE & FARINE—Graisse en feuille et farine douce superfine, à vendre par

9 août STETSON & AVERY.

SANGSUES—2,000 sangsues à vendre chez les soussignés,

26 juillet F. ORIOL & co.

LE Docteur PLOUGH a l'honneur de présenter ses remercîmens aux Dames et Messieurs de cette ville et des environs, pour la confiance dont ils ont bien voulu l'honorer dans l'emploi de sa profession. Il prend en même tems, la liberté de les informer qu'il a l'intention de rester à la N. Orléans l'été prochain, et qu'étant pourvu de tout ce qui est du ressort de sa profession de Chirurgien-Dentiste, il fera, comme par le passé, les plus grands efforts afin de mériter que le public veuille bien lui continuer ce patronage bienveillant, qu'il a eu la bonté de lui accorder, pendant le peu de mois qu'il a séjourné ici.

Nlle. Orléans, le 27 mai.

—Nous soussignés certifions, par le présent, que nous avons eu occasion d'éprouver les services du Dr. A. L. Plough, comme Dentiste, dans toutes les branches de sa profession. Nous prenons plaisir à le recommander au public et nous apportons nos témoignages en approbation de sa dextérité.

Suivent grand nombre de signatures.

Ayant éprouvé personnellement de grand soulagemens de la dextérité et des bons services du Dr. Plough, dans sa profession de dentiste, j'acquitte volontiers une partie de la dette de la reconnaissance que j'ai contractée envers ce Monsieur, en le recommandant au public.

Nlle.-Orléans, 2 Mai 1831.

L. DE NECKERSE, Evêque.

RECU récemment, 27 barils prime-porc, 63 do. carganson do., 22 do. chimes do., 20 demi baril porc-mess, 26 barils bœuf-mess, 35 demi baril dito, à vendre par

S. C. BELL,

14 juillet rue du Canal, no. 66.

MAGASIN DE VOITURES.

LE soussigné vient de recevoir de la manufacture de MM. Carter, Mitchel et Co. (de New-Ark, N. J.) une voiture de première qualité dans le dernier goût; aussi, de la manufacture de MM. Brewster et Collis, de New-Haven, trois barrouches légères, pour un et trois chevaux.

Il a de plus en magasin un élégant tilbury avec une impériale de rechange, de la manufacture de MM. Carter, Mitchel & Co.

M. WALTON.

N. B. Il fait toute espèce de réparations avec goût et promptitude. 16 août.

GLACIERES FRANÇAISES—Les soussignés offrent à vendre 3 bonnes Glacières reçues dernièrement de France, contenant l'une 500 liv. et l'autre 300 liv. de glace.

1 juil.] H. PERRET & CHARBONNET

JUS DE CITRON.

QUELQUES boucauts Jus de citron de la Jamaïque, de qualité supérieure, maintenant reçus et à vendre par quantités convenables aux acheteurs, par JAMES S. SHAW,

Encoignure des rues Royale et de la Douane.

14 juillet

JOLIS CHAPEAUX D'ENFANS, ESCARPINS & SOULIERS.

Rue de la Levée

N°. 89.

MALCOLM McCALLUM, a reçu par le navire De Witt Clinton, maintenant en déchargement, un assortiment de jolis *CHAPEAUX, SOULIERS & ESCARPINS* convenables à la saison. 22 sep

200 BALLES FOIN, à vendre par

J. W. ZACHARIE & CO.

27 août rue Bienville, No. 80.

CHAUX *de Thomastown et Huile à peindre*—400 bls. chaux de Thomastown, 25 do. huile de lin, première qualité; reçus récemment par le soussigné, et à vendre en petites quantités pour la commodité des acheteurs.

OLIVIER AKIN,

23 août—3 rue de la Commune.

A VENDRE.—Une **BAROUCHE** de seconde main, ainsi qu'un CHEVAL excessivement doux et sans défauts, allant parfaitement. S'adresser au bureau de cette feuille 23 août—6

PETITS SAUMONS DE PLOMB, en caisses, à vendre par J. MAGER.

PRIME.—Bœuf du Missouri, à vendre